

Dates et lieu des finales OTCH : 2 et 3 mai 2026 au Pouget

Le « Challenge Hunter Occitanie » fait peau neuve et devient cette année l'OTC HUNTER pour les épreuves poney et club.

Il n'y a pas de concours labellisés, **tous les concours hunter organisés en Occitanie comptent pour le cumul des résultats.**

Le circuit se terminera par une finale les 2 et 3 mai au Pouget (Hérault) lors de l'évènement annuel « Ride and Go », à l'issue de laquelle aura lieu la remise des prix.

Les 2 meilleures notes du circuit seront retenues pour additionner à celles de la finale, afin de récompenser la régularité dans les performances (les épreuves de la finale restent ouvertes à tout cavalier, non qualifié ou hors région)

Ce circuit permet en outre de :

- Dynamiser le développement du HUNTER dans la région en incitant les cavaliers à concourir davantage.
- Motiver les cavaliers en leur donnant un objectif sportif sur l'année
- Augmenter par ce principe le nombre de concours hunter organisés en Occitanie, et le nombre d'engagés sur les concours
- Préparer au mieux les couples aux différents championnats régionaux et nationaux et leur faire prendre de l'expérience sur un format se rapprochant des grands évènements
- Récompenser les « 3 meilleurs clubs 2026 » (à confirmer)

Les épreuves de l'OTCH et conditions de participation :

- Poney 4 à poney élite hunter équitation (barèmes : Figures Imposées ou Maniabilité ou Mixte ou GP)
- Club 4 à club élite hunter équitation (barèmes : Figures Imposées ou Maniabilité ou Mixte ou GP)

Les cavaliers doivent détenir une licence fédérale de l'année en cours délivrée en Occitanie (les épreuves du circuit et de la finale restent ouvertes aux cavaliers de toutes les régions)

Principe : Les 2 meilleures notes obtenues par chaque cavalier lors des étapes qualificatives dans le même niveau d'épreuve seront cumulées avec celles des finales pour définir un classement par niveau d'épreuve. (Les 2 notes prises en compte doivent l'être sur 2 étapes différentes)

Conditions de Qualifications pour la finale :

- **Qualifications pour l'Occitanie Tour Club Hunter :** participer à au moins 2 étapes du circuit 2026, réparties entre septembre 2025 et fin avril 2026, dans le niveau d'épreuves visé, quel que soit

H U N T E R

le barème de l'épreuve (mixte, FI, mania, GP)

Remarque : En cas d'élimination ou d'abandon, la participation à cette étape sera retenue, et le cavalier bénéficiera de 4 points/20 ou 20 points/100 selon le niveau d'épreuve, à titre d'encouragement. Un cavalier engagé mais déclaré non partant ne bénéficie d'aucune participation dans ce niveau ni de point. Un cavalier engagé « hors classement » ne peut prétendre participer à l'OTCH

- La double participation dans une épreuve lors d'un concours ne compte pas double, et c'est le meilleur résultat qui sera retenu pour le cumul des points.
- Si une étape qualificative se déroule sur 2 ou plusieurs jours, c'est également uniquement le meilleur résultat qui sera retenu et cela compte pour une participation seulement.
- Ce sont les **cavaliers** qui se qualifient et non les couples.

Remarque : Un cavalier non qualifié pour les finales OTC pourra participer à toutes les épreuves des finales, mais il ne sera pas éligible au classement final de l'OTC. Il pourra par contre prétendre au classement des épreuves.

- Une limite de niveau est imposée pour les épreuves club et poney :
 - Indices 4 : max galop 4
 - Indices 3 : max galop 5
 - Indices 2 : max galop 6
 - Indices 1 & élite : max galop 7
 -

Finale OTCH : cas particuliers et classement individuel

- Un **couple (même cavalier-même équidé)** ne peut courir qu'une seule finale OTCH, et si ce couple est engagé dans plusieurs niveaux d'épreuves, c'est **obligatoirement le niveau le plus élevé** qui sera pris en compte, et il sortira de l'autre classement.
Cas particulier : si un **même couple** est engagé sur la finale en **poney et club du même indice (ex P3/CL3)** : on garde son meilleur résultat final, il sort de l'autre classement.
- Si un cavalier est engagé avec **plusieurs montures dans la même épreuve de la finale**, il devra déclarer avant la première épreuve avec quel équidé il souhaite courir la finale dans cette épreuve, et il ne pourra pas changer d'équidé pour la deuxième épreuve de la finale. Dans le cas d'un oubli de déclaration, c'est son 1^{er} cheval se présentant en piste qui sera pris en compte
- Un même cavalier peut courir l'OTCH avec **deux montures différentes** s'il est engagé :

H U N T E R

- Soit dans **deux épreuves différentes dans le même indice** (exemple Poney 2 et Club 2 avec équidés différents)
- Soit dans **deux épreuves de niveaux différents** (exemple P2/P1, CL1/CL élite)

Le classement final se fait sur le cumul des points obtenus sur les **4 épreuves de même niveau** (notes sur 20 ou sur 100 selon le niveau d'épreuve) :

- **2 meilleures notes des étapes qualificatives du circuit**
- **+ 2 épreuves de la finale**

En cas d'égalité de points au cumul des 4 épreuves, **c'est la note de la 1ère épreuve des finales qui départagera les cavaliers.** A égalité de points sur cette 1^{ère} épreuve, **c'est la note d'équilibre des cavaliers qui les départagera.**

Remise des Prix finale OTC Hunter :

. Chaque épreuve support de la finale sera récompensée par l'organisateur selon le règlement FFE.

Le CREO et ses partenaires récompenseront les cavaliers du classement final de l'OTCH :

- Au terme des 2 épreuves de la finale courues, une remise des prix spécifique viendra récompenser les 3 meilleurs cavaliers de chaque niveau de l'OTCH.
- Un podium récompensera les 3 meilleurs clubs ayant courus l'OTCH (**à confirmer**)

Classement du meilleur club : à titre d'exemple si maintenu

Le classement des clubs sera effectué à partir des classements individuels finaux du circuit OTCH. L'appartenance d'un cavalier à un « club » sous-entend qu'il aura été engagé par cette structure (même si sa licence a été prise dans une autre structure)

Chaque cavalier ayant été sur un podium du circuit rapporte des points à son club selon le barème suivant :

- 1^{er} : 3 points
- 2^{ème} : 2 points
- 3^{ème} : 1 point

On additionne les points obtenus par les cavaliers du même club.

Les 3 clubs ayant totalisés le plus de points seront récompensés.

A total égal, sera privilégié le club ayant obtenu ses points avec un nombre inférieur de podiums. (ex : un club qui obtient 10 points avec 4 podiums sera devant un club qui obtient 10 points avec 6 podiums)

En cas de nouvelle égalité, l'avantage sera donné au club ayant obtenu le plus de podiums dans les indices les plus élevés du circuit.